



CTSD du 7 septembre 2017
Déclaration du SNUipp-FSU 93



Le discours public du nouveau ministre à propos des enseignants s'organise autour de la confiance qui doit se développer à tous les niveaux. M. Blanquer a déclaré au Monde le 20 mai 2017 : « **Je ne donnerai pas dans la verticalité, dans l'injonction. Je serai un ministre qui pousse aux solutions de terrain. Mon message aux enseignants, c'est qu'il n'y a pas de chape de plomb : qu'ils se sentent libres, qu'ils innorent** ».

Le SNUipp-FSU a proposé un vœu au conseil supérieur de l'éducation du 29 juin pour que les équipes de REP+ puissent s'organiser librement entre CP à 12 et PDMQDC. Ce vœu a été adopté par 32 voix pour et 4 contre. Qu'à cela ne tienne, le ministre impose les CP à 12 et supprime les PDMQDC en REP+, sans parler des postes destinés aux TPS, des postes de RASED ou de remplaçants selon les départements...

Or les « Plus de maîtres que de classes » sont le meilleur levier que nous ayons eu ces dernières années pour agir sur notre métier. Les équipes autour des maîtres supplémentaires ont retrouvé une dynamique pédagogique qui tranche avec l'isolement du maître ou de la maîtresse seul-e dans sa classe. Vous-même, Monsieur le directeur académique, avez soutenu cette nécessaire dynamique.

Aucune des 109 élémentaires REP + de Seine-Saint-Denis n'a pu conserver son poste de « Plus de maîtres que de classes » et 26 postes de PDMQDC sont également supprimés en REP. Pouvez-vous par ailleurs nous préciser aujourd'hui comment sont « financés » les 82 postes restant, puisqu'il fallait 221 postes pour dédoubler les CP de REP + dans notre département ?

Sur un autre sujet, le ministre multiplie les déclarations sur la lecture, affirmant détenir la recette pour « éradiquer l'échec scolaire ». Les apports de la recherche ont toujours été considérés comme importants par le SNUipp-FSU, pour preuve l'université d'automne qui rassemble de nombreux chercheurs et plus de 400 collègues chaque année depuis 17 ans, ou l'université de printemps du SNUipp-FSU de Seine-Saint-Denis les 31 mai et 1^{er} juin derniers. Mais nous refusons que le seul domaine de recherche de référence soit les neurosciences. Comme nous refusons une transposition des recherches scientifiques en protocoles que les enseignants auraient à appliquer comme des exécutants.

Comme l'a fait le ministre De Robien en 2006, M. Blanquer veut imposer une entrée dans la lecture réduite à sa dimension de correspondance grapho-phonologique. Toutes nos sources, montrent pourtant que si nous ne réduisons pas les écarts de réussite scolaire, et s'ils sont corrélés aux inégalités sociales, ce n'est pas parce que les collègues n'enseignent pas la combinatoire ! Ils le font tous, et ils savent le faire. Le grand chantier qui reste devant nous pour combattre vraiment les inégalités, c'est celui du sens et de la compréhension. En promouvant la syllabique, le ministre Blanquer tourne le dos aux objectifs d'égalité devant le savoir via l'entrée dans la culture écrite. Dans les semaines qui viennent, le SNUipp-FSU sera mobilisé aux côtés des collègues qui feront valoir leur liberté pédagogique et leur professionnalisme.

Pour mieux encadrer nos pratiques, le ministère nous impose maintenant des évaluations CP. Que dire de la rupture totale que ces évaluations représentent avec le travail conduit en maternelle à partir des programmes de 2015 ? Elles sont également en contradiction avec la circulaire de rentrée, qui rappelle la notion d'évaluation positive et bienveillante : cette approche n'est pas conciliable avec les évaluations standardisées que nous venons de découvrir. Afin de conserver un minimum de cohérence dans le travail des enseignants du 1^{er} degré, le SNUipp-FSU demande que les collègues puissent adapter les évaluations CP au contexte de la classe et s'en emparer s'ils le jugent utile. Comment le ministre, qui nous veut « libres et innovants », répondra-t-il à cette proposition ?

Le SNUipp-FSU dénonce depuis plusieurs années la surcharge de travail des collègues : le temps de travail des enseignants du 1^{er} degré reconnu par l'enquête de la DEPP dépasse les 1667 heures annuelles, sans même compter les 10mn d'accueil chaque matin et chaque après-midi de classe, et sans compter les 2 journées de pré-rentrée et de formation académique. Dans ce contexte, le SNUipp-FSU a confirmé sa consigne syndicale de réappropriation des 108h et en particulier des APC, dans l'intérêt des élèves parce que les enseignants doivent parvenir à mener à bien toutes leurs tâches : relations aux familles, organisation de la vie de l'école, travail en équipe, réflexion pédagogique et formation, liens entre les cycles, entre la maternelle et l'élémentaire, entre l'élémentaire et le collège, équipes éducatives et lien avec le RASED, lien avec les partenaires dans le cadre de l'inclusion, etc. Le constat est sans appel, les enseignants du primaire sont moins payés, moins formés et ils travaillent plus que leurs homologues européens. Notre revendication de baisse du temps de travail est légitime et doit être entendue. Utiliser différemment le temps des APC est un premier pas vers la reconnaissance de notre temps réel de travail. **Nous attendons de l'institution qu'elle traite les enseignants du 1^{er} degré comme des professionnels responsables : nous refuserons l'autoritarisme et les contrôles individualisés. Des collègues de deux circonscriptions nous ont alertés au sujet d'une demande de fiche individuelle par leur IEN. Les 108h doivent rester du travail collectif. Nous avons avant tout besoin de la confiance que le ministre ne cesse d'appeler de ses vœux.**

Le contexte social est tendu, du fait des choix de politique d'austérité qui se confirment, au détriment de tous les salariés. A l'appel d'une large intersyndicale dont la FSU fait partie, des enseignants participeront à la grève et à la manifestation du 12 septembre pour l'amélioration de la protection collective des salariés et contre la casse de leurs droits. Compte tenu des annonces de suppressions de postes, de nouveau gel du point d'indice, de rétablissement du jour de carence, de suspension des accords PPCR pourtant négociés et entérinés il y a quelques mois par les représentants de l'Etat, la FSU va s'employer à développer les mobilisations dans la fonction publique dans les semaines à venir.

Pour finir, la décision de restreindre le recrutement des CUI est inacceptable et représente un vaste plan social dans les fonctions publiques comme dans le secteur associatif. Face à l'inquiétude croissante, le gouvernement a précisé que l'école serait relativement préservée mais avec l'annonce de seulement 50 000 contrats à cette rentrée dans l'Éducation nationale c'est déjà 23 157 de moins que l'année précédente. Le SNUipp-FSU demande dans un premier temps que les personnels aide à la direction d'école et ceux qui accompagnent les élèves handicapés puissent bénéficier d'un renouvellement de leur contrat jusqu'au terme de sa durée maximale prévue et d'une réelle formation professionnelle. A l'issue de leur contrat CUI, tous les personnels ayant fait leur preuve doivent être recrutés comme AESH. Monsieur le Directeur académique, nous demandons un point précis de la situation des CUI et des AESH dans notre département.

Merci de votre attention.